

付 属 資 料

- 1 . T/R、 S/W、 M/M
- 2 . 主要面談者リスト
- 3 . クエスチョネア
- 4 . 収集資料リスト
- 5 . ローカルコンサルタント

1. T/R, S/W, M/M

Projet d'amélioration de l'assainissement de la ville de Niamey
République du Niger

Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
Ministère de l'Équipement et des Infrastructures
République du Niger

1. Arrière-plan de l'étude et justification du Projet

1-1 Niamey, la capitale du Niger (superficie de 239 km²) s'est beaucoup développée et étendue au cours de vingt dernières années. Depuis 1980, de gros efforts sont faits pour améliorer ses infrastructures, et les réseaux de routes, de distribution d'eau, de drainage, de distribution d'électricité et de téléphone se sont étendus. De plus, l'industrie, le commerce et d'autres activités se sont considérablement développées.

La population a aussi augmenté, et alors que la croissance démographique moyenne annuelle de l'ensemble du pays est de 3,3%, elle atteint 7,9% à Niamey sous l'influence de l'afflux d'habitants des zones environnantes. Ainsi en 1997, la population a été estimée à environ 790.000 habitants, soit le double de celle de 1988. De ce fait, les conditions sanitaires n'ont fait que s'aggraver au fil des années. En particulier, les eaux usées domestiques et des zones commerciales comme les marchés, sont illégalement directement déversées dans les ouvrages d'évacuation et drainées telles quelles dans le fleuve Niger, ce qui pollue l'eau du fleuve qui sert d'eau potable aux habitants en aval, ainsi que les puits aux environs des ouvrages d'évacuation. Les eaux usées drainées par les ouvrages d'évacuation du centre ville sont aussi partiellement arrêtées et utilisées comme eau d'irrigation pour la culture des légumes. Mais on signale leur influence nocive sur la santé des habitants, telles que maladies parasitaires et maladies infectieuses.

1-2 Le traitement du problème de l'assainissement de Niamey a commencé par l'aménagement d'un ouvrage d'évacuation des eaux pluviales exécuté sur le budget national sur décret présidentiel pour faire face aux dégâts importants occasionnés par les inondations en 1979. Par la suite, en 1981, un schéma directeur de l'assainissement de la ville de Niamey portant sur le traitement des eaux usées, l'évacuation des eaux pluviales et le traitement des ordures a été établi sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD). Sur la base de ce schéma directeur, un réseau d'évacuation des eaux pluviales (env. 10.000 m) a été construit sur financement de la BAD, et l'aménagement d'un système d'égout dans la banlieue de Niamey, la construction du station d'épuration de l'Hôpital de Niamey et l'aménagement du système d'égout, la construction de toilettes publiques avec douche (15 emplacements) et l'aménagement des équipements de collecte et traitement des ordures etc. ont été réalisés sur don du KfW allemand, et l'aménagement des équipements de traitement des ordures sur don japonais.

Avec l'aggravation du problème du traitement des ordures, en 1989, une étude de faisabilité (F/S) pour l'aménagement des installations terminales des égouts de Niamey, portant sur la construction d'une station d'épuration terminale et des 9 derniers kilomètres d'ouvrages d'évacuation jusqu'à la station, a été effectuée conformément au schéma directeur précité sur financement de la BAD. Mais les travaux concernés n'ont toujours

pas été réalisés à cause du coût de la construction et de son contenu technique, compte tenu des difficultés financières qu'a connues le Niger par la suite et de la capacité de maintenance nécessaire.

- 1-3 Le Niger s'est engagé comme indiqué ci-dessus dans l'amélioration de l'assainissement de la ville de Niamey, mais cela n'a permis de corriger qu'une partie des problèmes de la ville, et l'évacuation inadaptée des eaux usées, la pollution du fleuve Niger et des eaux souterraines par les eaux d'égout, le rejet illégal des ordures dans les rues et les ouvrages d'évacuation, les installations de traitement des excréments inadaptées, etc. aggravent le problème de l'assainissement, et posent de sérieux problèmes de santé à la population. Comme les différents problèmes d'évacuation des eaux pluviales, traitement des eaux d'égout, traitement des ordures, traitement des excréments, sont étroitement liés, il est nécessaire de prendre des mesures d'ensemble traitant en bloc tous ces problèmes pour résoudre le problème d'assainissement de Niamey.

2. Objectifs de l'étude

- (1) Effectuer une étude de faisabilité pour l'amélioration de l'assainissement de la ville de Niamey.

En plus de l'actualisation du projet d'amélioration de l'assainissement de la ville de Niamey établi en 1981, une étude de faisabilité sera menée pour le projet d'urgence proposé suite à cette actualisation.

- (2) Le transfert de technologie sera assuré vis-à-vis des homologues nigériens pendant cette étude.

3. Zone objet de l'étude

Niamey et la partie de sa banlieue en relation avec le projet

4. Contenu de l'étude

Les opérations à réaliser seront comme suit.

(1) Etude de base

- 1) Collecte et analyse des données et informations afférents

[Généralités]

- (1) Conditions naturelles (climat, relief, géographie, etc.)
- (2) Hydrologie, critère de la qualité de l'eau
- (3) Conditions socio-économiques, données statistiques
- (4) Population, densité de population, état d'utilisation des sols
- (5) Conditions d'hygiène, maladies d'origine hydrique

- (6) Etat d'utilisation des eaux de surface/souterraines
- (7) Lois et réglementations nationales afférentes, politique, plan de développement
- (8) Plan d'urbanisation de Niamey
- (9) Organisation législative et administrative
- (10) Participation de la communauté/du secteur privé
- (11) Conditions financières
- (12) Revue des études passées/projets actuels

[Evacuation des eaux d'égout]

- (1) Système de distribution d'eau actuel/futur
- (2) Système d'évacuation des eaux urbaines actuel/futur
- (3) Système de traitement actuel des eaux d'égout et excréments.
- (4) Dégâts dus aux inondations

[Déchets solides]

- (1) Système de collecte et traitement actuel des déchets solides

2) Etude supplémentaire

[Généralités]

- (1) Etude de l'environnement
- (2) Etude de la prise de conscience des problèmes

[Evacuation des eaux d'égout]

- (1) Etude de la nature des eaux d'égout et de la charge de pollution
- (2) Etat d'utilisation et de maintenance des installations et des conduites actuelles

[Déchets solides]

- (1) Etude des quantités et de la nature des ordures
- (2) Etude de temps et mouvement

3) Analyse des données collectées et de l'étude sur place

- (1) Evaluation de la situation actuelle
- (2) Classement des questions à régler

4) Revue du plan de base

- (1) Définition du cadre du projet
- (2) Etude de propositions de remplacement
- (3) Calcul du coût du projet et des frais de maintenance

- (4) Etude des propositions de remplacement et sélection de la proposition la mieux adaptée
 - (5) Plan d'organisation/système
 - (6) Plan d'éducation/sensibilisation à l'environnement
 - (7) Calcul du coût du projet
 - (8) Plan de financement
 - (9) Evaluation du projet
 - (10) Plan d'exécution échelonné
 - (11) Sélection du projet d'urgence
- (2) Etude de faisabilité pour le projet d'urgence
- 1) Collecte de données supplémentaires/exécution d'une étude sur place
 - 2) Plan des installations
 - (1) Etude de propositions de remplacement
 - (2) Plan abrégé des installations
 - (3) Etude des équipements et matériaux nécessaires
 - 3) Plan d'organisation/système
 - 4) Plan de maintenance
 - 5) Abrégé du coût du projet
 - 6) Plan de financement
 - 7) Evaluation du projet
 - 8) Plan d'exécution
5. Plan de l'étude
- (1) Le Ministère de l'Équipement et des Infrastructures, sera l'organisme responsable de ce plan de base; c'est lui qui fournira le personnel de contrepartie pour l'étude, et assurera la coordination avec les autres organismes gouvernementaux concernés par l'étude, les collectivités locales et les organisations non-gouvernementales, pour assurer le déroulement régulier et sans entrave de l'étude.
 - (1) L'équipe de la mission d'étude établira les rapports suivants au fur et à mesure de l'avancement de l'étude, et les présentera au Ministère de l'Équipement et des Infrastructures.
 - 1) Rapport de début de l'étude
Ce rapport sera établi et remis en 25 exemplaires dans l'un (1) mois suivant le début de l'étude. Il clarifiera la teneur de l'étude à réaliser et le plan de travail principal.
 - 2) Rapport d'avancement

Ce rapport sera établi et remis en 25 exemplaires après la fin de l'étude sur place. Il comprendra l'analyse des données collectées au cours des différentes études et des résultats de l'étude sur place, ainsi que l'orientation du résumé des résultats des études à faire.

3) Rapport intérimaire

Ce rapport sera établi et soumis en 25 exemplaires dans les sept (7) mois suivant le début de l'étude sur place. Il comprendra à la fois un aperçu du plan de base, tel que système d'ensemble pour chaque domaine, évaluation des propositions de remplacement, aperçu des installations, coût des travaux abrégé, système de maintenance, et la sélection du projet d'urgence.

4) Projet de rapport final

Ce rapport sera établi et soumis en 50 exemplaires dans les onze (11) mois suivant le début de l'étude sur place. Il donnera le résultat de l'ensemble des études, y compris la teneur du projet d'urgence. Le Ministère de l'Équipement et des Infrastructures donnera ses commentaires à l'équipe de la mission d'étude dans l'un (1) mois suivant sa réception.

5) Rapport final

Ce rapport sera établi et soumis en 50 exemplaires, après prise en compte des commentaires du Ministère de l'Équipement et des Infrastructures.

6. Transfert de technologie

Le transfert de technologie suivant sera effectué sur les personnes choisies par le Gouvernement Nigérien.

(1) Formation pratique sur place vis-à-vis des homologues

(2) Formation à l'étranger de deux (2) personnes pour leur permettre de mettre leurs connaissances à jour des pratiques et techniques modernes en relation avec l'étude.

(1 personne du Ministère de l'Équipement et des Infrastructures/1 de la ville de Niamey)

7. Coopération étrangère (experts)

Des experts seront nécessaires dans les domaines suivants pour l'étude.

- 1) Synthèse/assainissement urbain
- 2) Conception des installations/calcul
- 3) Considération environnementale
- 4) Plan d'évacuation d'eau
- 5) Plan de traitement des eaux d'égout
- 6) Organisation et système
- 7) Hydrologie et hydraulique
- 8) Plan de traitement des déchets
- 9) Plan de collecte et transport des déchets

10) Evaluation économique et financière

Il faudra 50 hommes/mois en experts pour réaliser cette étude.

8. Participation du gouvernement du Niger

Le gouvernement du Niger prendra les mesures ci-dessous pour faciliter la bonne conduite de l'étude.

- (1) Assurer la sécurité de l'équipe d'étude
- (2) Permettre aux membres de la mission d'entrer, de séjourner et de sortir librement du Niger pour l'exécution de leurs activités, et les exempter des taxes consulaires et des contraintes d'immatriculation.
- (3) Exempter l'équipe des taxes, droits de douane, et autres charges sur les équipements, machines et autres matériels introduits au Niger dans le cadre de l'étude
- (4) Exempter l'équipe des taxes sur le revenu et de toutes autres charges imposés sur ou en rapport avec les émoluments et allocations payées aux membres de l'équipe pour services rendus dans le cadre de la réalisation de l'étude.
- (5) Accorder des facilité à l'équipe d'étude pour le transfert et l'utilisation des fonds en provenance du Japon introduits au Niger en rapport avec l'étude.
- (6) Permettre à l'équipe d'entrer dans des propriétés privées ou dans des zones dont l'accès est limité.
- (7) Permettre à l'équipe de rapporter du Niger au Japon toutes les données, documents et matériels nécessaires en rapport avec l'étude.
- (8) Fournir une assistance médicale, si nécessaire. Les frais seront cependant à la charge des membres de l'équipe.
- (9) Fournir les cartes, données, rapports et autres matériels disponibles et pouvant aider à la bonne conduite de l'étude.
- (10) Fournir le personnel de contrepartie pour l'étude.
- (11) Fournir des bureaux, ainsi que les meubles et fournitures de bureau standard à l'équipe, et se charger des frais d'entretien et de fonctionnement des bureaux.

9. Autres informations importantes

L'utilisation des documents d'étude et rapports ci-dessous concernant l'aménagement des égouts de Niamey devra être autorisée.

- (1) Assainissement de la ville de Niamey, schéma directeur
Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
Ministère des Travaux Publics, des Transports et de l'Urbanisme (1979)
- (2) Etude de la Station d'épuration de Niamey, Etude d'avant-projet
Banque Africaine de Développement
Ministère des Travaux Publics et de l'Habitat (septembre 1989)

- (3) Rapport de l'étude du plan de base sur le Projet d'extension de l'usine de Yantala en République du Niger
Agence Japonaise de Coopération Internationale (août 1992)

[和 訳]

**ニアメ市都市衛生課以前計画
ニジェール共和国**

都市開発・住宅局
施設・社会基盤整備省
ニジェール共和国

1. 背景とプロジェクトの正当化

1-1 ニジェールの首都ニアメ市（面積239km²）は、この20年の間に大きな発展・拡大を遂げた。1980年以降、ニアメ市のインフラ整備に膨大な努力が注がれ、道路網、給排水網、配電網、電話網が広がった。さらに、産業、商業およびその他の経済活動が著しく発展した。

また人口も増加し、国全体の平均的な年間人口増加率は3.3%であるのに対し、ニアメ市では、周辺地域からの住民流入の影響を受けて、7.9%に達している。従って、1997年の人口は約79万人と推定され、これは1988年の人口の倍である。こうした事情から、衛生状態は、年々悪化するばかりであった。特に、家庭と市場などの商業地帯から出される汚水が、直接、排水設備に不法に流され、そのままニジェール河に排水されている。これが下流住民の飲料水として役立っているニジェール河の水だけでなく、排水設備の近くにある井戸を汚染している。排水設備によって排水される都市中心部の汚水も、一部は野菜栽培用の灌漑用水としてせき止められて、利用されている。しかし、寄生虫病や伝染病など、住民の健康に与える悪影響が指摘されている。

1.2 ニアメ市都市衛生の問題への取り組みは、雨水の排水設備の整備から始まった。この整備は、1979年の洪水によって発生した甚大な被害に対処するため、大統領デクレを受けて国家予算で実施された。その後、1981年には、アフリカ開発銀行（BAD）の融資を受けて、汚水処理、雨水の排水、ごみ処理に関するニアメ市都市衛生総合計画が作成された。この総合基本計画に基づき、BADの融資で雨水の排水網（約10,000m）が建設された。さらに、ニアメ市郊外の下水道システムの整備、ニアメ市庁舎の浄水場の建設と下水道システムの整備、シャワー付き公衆便所の建設（15カ所）、ごみ収集・処理設備の整備などがドイツのKfWの贈与、ごみ処理設備の整備が日本の贈与で実現された。

ごみ処理問題の悪化に伴い、1989年には、BADの融資により、上述した総合基本計画に従って、ニアメ市下水道の終端施設の整備に関するフィジビリティ調査が実施された。これは、終端浄水場と浄水場までの最後の9 kmに及ぶ排水設備の建設を対象とする調査であった。ところが、その後ニジェールが経験した財政の逼迫と、必要な保守能力を考慮に入れた建設コストとその技術的な内容により、これに関連する工事は依然として実現されていない。

1-3 ニジェールは、上に述べたように、ニアメ市都市衛生改善に着手したが、これでも是正できたのはニアメ市の抱えている問題の一部にすぎない。汚水排水の不適応、下水道によるニジェール河と伏流水の汚染、道や排水設備へのごみの不当投棄、糞尿処理施設の不

適応等が衛生問題を悪化させ、住民にとって深刻な健康問題を投げかけている。雨水の排水、下水道処理、ごみ処理、糞尿処理といった諸問題は、緊密に関係していることから、ニアメ市都市衛生問題を解決するために、これらすべての問題を一括して扱う全体的な措置を講じる必要がある。

2. 調査の目的

(1) ニアメ市都市衛生改善に関するフィジビリティ調査の実施

1981年に策定されたニアメ市都市衛生改善プロジェクトの現状に即した再検討に加え、この再検討の後に提案される緊急プロジェクトについて、フィジビリティ調査を実施することになる。

(2) 技術移転は、本調査の間、ニジュールのカウンターパートに対して保証されよう。

3. 調査対象地帯

ニアメ市およびプロジェクトに関連するその郊外の一部。

4. 調査の内容

実施すべき作業は以下の通りである：

(1) 基本調査

1) データおよび関連情報の収集

[一般]

- (1) 自然条件（気候、地形、地理等）
- (2) 水理学、水質基準
- (3) 経済・社会条件、統計データ
- (4) 人口、人口密度、土地利用状態
- (5) 衛生環境、水を原因とする疾病
- (6) 地表水／伏流水の利用状態
- (7) 国の関連法規、政策、開発計画
- (8) ニアメ市都市化計画
- (9) 立法・行政組織
- (10) 地域社会／民間部門の参加

(11) 財政条件

(12) 過去の調査／現行プロジェクトの見直し

[下水道の排水]

(1) 現行／将来の給水システム

(2) 現行／将来の都市の排水システム

(3) 下水道／糞尿の現行処理システム

(4) 洪水による被害

[固形廃棄物]

(1) 固形廃棄物の現行の収集および処理システム

2) 補足調査

[一般]

(1) 環境調査

(2) 問題の意識調査

[下水道の排水]

(1) 下水の質と汚染負荷調査

(2) 現行設備および水道管の利用・保守状態

[固形廃棄物]

(1) ごみの数量および種類の調査

(2) 時間および移動の調査

3) 収集データおよび現地調査の解析

(1) 現状評価

(2) 解決を要する問題の分類

4) 基本計画の再検討

- (1) プロジェクトの枠組みの定義
- (2) 代替案の調査
- (3) プロジェクトのコストおよび保守費用の計算
- (4) 代替案の調査および最適案件の選別
- (5) 組織／システム計画
- (6) 教育／環境への意識化計画
- (7) プロジェクトのコスト計算
- (8) 資金調達計画
- (9) プロジェクトの評価
- (10) 段階別実施計画
- (11) 緊急プロジェクトの選択

(2) 緊急プロジェクトのフィジビリティ調査

- 1) 追加データの収集／現地調査の実施
- 2) 施設計画
 - (1) 代替案の調査
 - (2) 施設の簡約計画
 - (3) 必要な設備機器・資材の調査
- 3) 組織／システム計画
- 4) 保守計画
- 5) プロジェクトのコストの簡約
- 6) 資金調達計画
- 7) プロジェクトの評価
- 8) 実施計画

5. 調査計画

(1) 施設・社会基盤整備省は、この基本計画の責任機関となる。同省は、調査に要するカウンターパートの職員を提供し、円滑かつ正常な調査の進展を確保するため、調査に関係するその他の政府機関、地方自治体および非政府組織との調整を保証する。

(2) 調査ミッション・チームは、調査の進捗状況に応じて報告書を作成し、施設・社会基盤整備省にこれを提出するものとする。

1) 調査開始報告書

この報告書は、調査開始から1カ月以内に作成し、25部を提出する。この報告書では、実施する調査の内容と主要作業の計画を明確に示す。

2) 進捗報告書

この報告書は、実地調査終了後に作成し、25部を提出する。この報告書には、各種調査を実施する中で収集したデータと、実地調査の結果を分析し、実施すべき調査結果の要約の方向を含むものとする。

3) 暫定報告書

この報告書は、実地調査の開始から7カ月以内に作成し、25部を提出する。この報告書には、各分野について全体的なシステム、代替案の評価、施設の概要、工事の簡約コスト、保守システムといった基本計画の概要と、緊急プロジェクトの選択を内容とする。

4) 最終報告書の草案

この報告書は、実地調査開始から11カ月以内に作成し、50部を提出する。この報告書では、緊急プロジェクトの内容を含む調査全体の結果を記載する。施設・社会基盤整備省は、報告書受領から1カ月以内に、調査ミッション・チームに対して見解を与える。

5) 最終報告書

この報告書は、施設・社会基盤整備省の見解を考慮に入れた後に作成し、50部を提出する。

6. 技術移転

以下の技術移転は、ニジェール政府によって選ばれた人に対して行われる。

(1) カウンターパートに対する現場での実務訓練を行う。

(2) 調査関連の実務および現代的な技術知識を更新することができるように、2名を外国で訓練する。(施設・社会基盤整備省から一人、ニアメ市から一人)

7. 外国からの協力(専門家)

調査にあたっては、以下の分野で専門家が必要となる。

1) 総括/都市衛生

2) 施設の設計/計算

- 3) 環境への配慮
- 4) 排水計画
- 5) 下水処理計画
- 6) 組織とシステム
- 7) 水理と水力
- 8) 廃棄物処理計画
- 9) 廃棄物の収集・輸送計画
- 10) 経済・財務評価

この調査を実現するには、専門家50人／月が必要となろう。

8. ニジェール政府の参加

ニジェール政府は、調査の円滑な展開に便宜を計るために、以下の措置を講ずることとする。

- (1) 調査チームの安全を保証する。
- (2) ミッションのメンバーに、その活動を実施するためにニジェールへの自由な出入国と滞在を許可し、領事手数料および強制される登録を免除する。
- (3) チームに、調査の範囲内でニジェールに持ち込まれる設備機器、機械およびその他の資材に課せられる租税、関税およびその他の税を免除する。
- (4) 調査実現の枠組みの中で行われる役務に対し、チームのメンバーに支払われる給与（*émolument*への訳注：意味から考えて間違いないと思いますが、確認願います。）および手当に対して、もしくはそれに関連して課税される所得税およびその他の一切の税をチームに免除する。
- (5) 調査チームに、調査に関連してニジェールに持ち込まれた日本からの資金の送金および使用に便宜を与える。
- (6) チームに対し、私有地または立ち入りが制限されている地域への侵入を許可する。
- (7) 調査に必要なデータ、資料、資材をすべてニジェールから日本に持ち出すことをチームに許可する。
- (8) 必要があれば、医療援助を提供する。但し、費用はチームのメンバーの負担とする。
- (9) 入手可能で、かつ調査の円滑な進展を助けることのできる地図、データ、報告書およびその他の資材を提供する。

(11) チームに対し、事務所および標準的な事務所什器および用具を提供し、事務所の保守費用および管理費を負担する。

9. その他の重要情報

ニアメ市下水道整備に関する以下の調査資料および報告書を使用するにあたっては、許可を得なければならない。

(1) ニアメ市都市衛生および総合基本計画

都市開発・住宅局

公共事業・運輸・都市開発省（1979年）

(2) ニアメ市浄水場調査、予備設計調査

アフリカ開発銀行

公共事業・住宅省（1989年9月）

(3) ニジェール共和国ヤンタラ工場の拡張プロジェクトに関する基本計画の調査報告書
国際協力事業団（1992年8月）

Scope of Work

For

*The Study on Sanitation Improvement
for the Niamey City in the Republic of Niger*

Agreed upon between

The Ministry of Equipment and Transports,
The Urban Community of Niamey, and
The Ministry of Foreign Affairs, Cooperation, and African Integration,

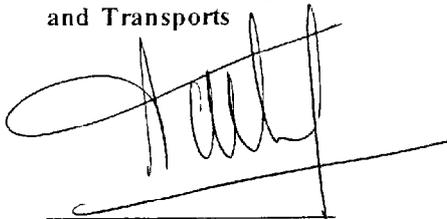
And

The Japan International Cooperation Agency

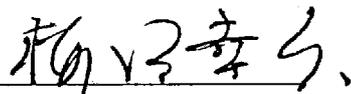
Niamey, March 6, 2000



Mr. Ousseini Tinni
Secretary General
The Ministry of Equipment
and Transports



Mr. Amadou Salifou
Chairman
The Urban Community of Niamey



Mr. Yukihsa Sakurada
Team Leader
Preparatory Study Team,
The Japan International
Cooperation Agency



For the Secretary General
The Ministry of Foreign
Affairs, Cooperation, and
African Integration
Mr. Antchan Ayouba
American Asian and Oceanic
Director

I. INTRODUCTION

In response to the request of the Government of the Republic of Niger (hereinafter referred to as " the Government of Niger"), the Government of Japan decided to conduct the Study on Sanitation Improvement for the Niamey City in the Republic of Niger (hereinafter referred to as " the Study ") in accordance with the relevant laws and regulations in force in Japan.

Accordingly, the Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as " JICA"), the official agency responsible for the implementation of the technical cooperation programs of the Government of Japan, will undertake the Study in close cooperation with the authorities concerned of the Government of Niger.

The present document sets forth the Scope of Work with regard to the Study.

II. OBJECTIVES OF THE STUDY

The objectives of the Study are:

- 1 to formulate the master plan related to the sanitation improvement of Niamey City with main focus on the improvement of drainage and sewage systems, and solid wastes management;
- 2 to conduct the feasibility study for the priority projects proposed under the master plan; and
- 3 to transfer technology to counterpart personnel in the course of the Study.

III. STUDY AREA

The Study will be conducted in the Niamey city and its vicinity as shown in Annex I.

IV. SCOPE OF THE STUDY

(1) Phase I

1) Basic Study

(A) Data Collection

- (1) Natural condition
- (2) Social and economic situation
- (3) National, regional, and urban development plans
- (4) Policies and regulations related to the study
- (5) Present institutions, organizations, and administration related to the study
- (6) Sanitary condition and health-related data

(B) Field Reconnaissance

- (1) Present condition of drainage and sewage systems
- (2) Present condition of solid wastes management system
- (3) Present condition of O/M for drainage and sewage and solid wastes management
- (4) Present condition of the related projects conducted by the other donors

2) The Formulation of the Master Plan

- (1) The review of the past development studies and on-going projects
- (2) Determination of socio-economic framework
- (3) Implementation of the pilot-projects
- (4) Cost estimation

- (5) Organization and institutional plans
- (6) Implementation plan
- (7) Selection of priority projects
- (8) Initial Environmental Examination (IEE)
- (9) Evaluation (economic, financial, and social aspects)

(1) *Phase II*

The Feasibility Study for the Priority Projects

- (1) Supplemental data collection
- (2) Determination of planning framework
- (3) Preliminary design of facilities and equipment
- (4) Cost estimation
- (5) Environmental Impact Assessment (EIA)
- (6) Evaluation (economic, financial, and social aspects)

V. SCHEDULE OF THE STUDY

The Study will be carried out in accordance with the tentative schedule as attached in Annex II. It should be noted that this timetable is subject to the modification.

VI. REPORTS

JICA shall prepare and submit the following reports in English and French to the Government of Niger. If any contradiction arises, the English text shall prevail.

1 Inception Report

Ten (10) copies in English and twenty (20) copies in French will be submitted at the commencement of the Study in Niger.

2 Progress Report

Ten (10) copies in English and twenty (20) copies in French will be submitted in the middle of the Phase I.

3 Interim Report

Ten (10) copies in English and twenty (20) copies in French will be submitted at the end of Phase I.

4 Draft Final Report

Ten (10) copies in English and thirty (30) copies in French will be submitted at the end of Phase II. The Government of Niger shall submit its comments within one (1) month after receiving the Draft Final Report.

5 Final Report

Twenty (20) copies in English and fifty (50) copies in French will be submitted after receiving the comments from the Government of Niger on the Draft Final Report.

VII. UNDERTAKING OF THE GOVERNMENT OF NIGER

1 To facilitate the smooth implementation of the Study, the Government of Niger will take necessary measures as follows.

- (1) to secure the safety of the Japanese Study team (hereinafter referred to as "the Team")
- (2) to permit the members of the Team to enter, leave and sojourn in Niger for the duration of their assignment therein, and exempt them from foreign registration requirements and

consular fees

- (3) to exempt the members of the Team from taxes, duties, fees, and any other charges on equipment, vehicles, and other materials brought into Niger for the conduct of the Study
 - (4) to exempt the members of the Team from income tax and charges of any kind imposed on or in connection with any emoluments or allowances paid to the members of the Team for their services in connection with the implementation of the Study
 - (5) to provide necessary facilities to the Team for the remittances as well as the utilization of the fund introduced into Niger from Japan in connection with the implementation of the Study
 - (6) to secure permission for the Team to enter into private properties of restricted areas for the implementation of the Study
 - (7) to secure permission for the Team to take all data and documents including photographs and maps related to the Study out of Niger to Japan, and
 - (8) to provide medical services if necessary. Its expenses will be chargeable to the member of the Team.
- 2 The Government of Niger shall bear claims, if any, against the members of the Team, resulting from or occurring in the course of or being connected with the discharge of their duties in the implementation of the Study, except when such claims arise from gross negligence or willful misconduct on the part of the member of the Team.
 - 3 The Ministry of Equipment and Transports (MET) and the Urban Community of Niamey (UCN) shall act as counterpart agencies to the Team and also as coordinating bodies in relation with the other governmental and non-governmental organizations for the smooth implementation of the Study.
 - 4 MET and UCN shall at its own expense, provide the Team with the followings, in cooperation with other organizations concerned:
 - (1) available data and information related to the Study;
 - (2) counterpart personnel and supporting staff;
 - (3) suitable office space with necessary equipment in the Niamey city; and
 - (4) credentials or identification card.

VIII. UNDERTAKING OF JICA

For the implementation of the Study, JICA shall take following measures:

- 1 to dispatch, at its own expense, the Team to Niger; and
- 2 to pursue technology transfer to counterpart personnel in the course of the Study.

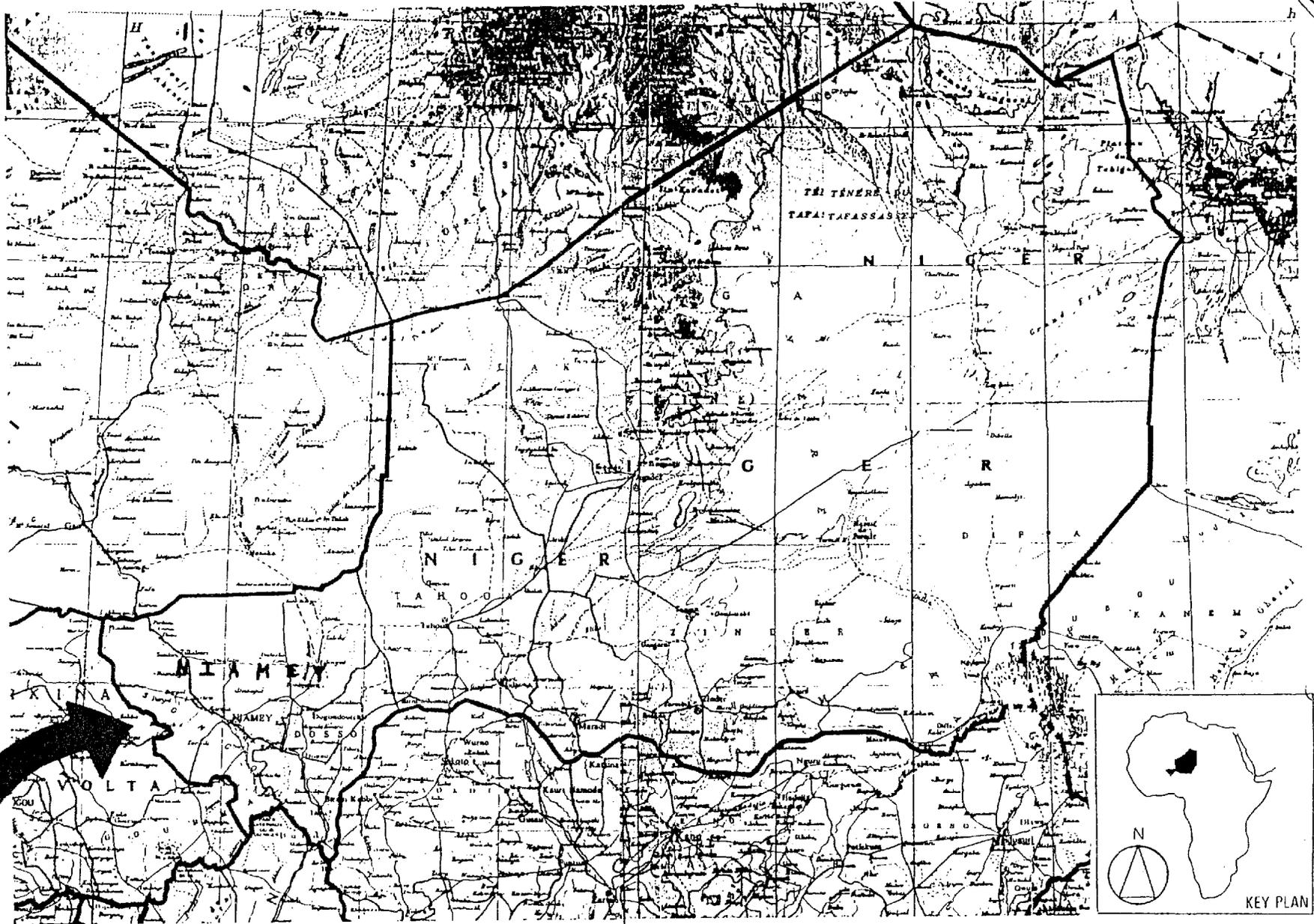
IX. CONSULTATION

JICA, MET, and UCN will consult each other about any matters arising from or related to the Study.

Annex I.

Niger

Handwritten signature or initials



Annex II. The Tentative Schedule

Handwritten signature

Descript (months)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
The Contents																		
Works in Japan	<input type="checkbox"/>																	<input type="checkbox"/>
Works in Niger	[Redacted]										[Redacted]							
Report Poresenation	△ IC/R				△ PR/R					△ IT/R					△ DF/R			△ F/R

Remarks: IC/R: Inception Report
 PR/R: Progress Report
 IT/R: Interim Report
 DF/R: Draft Final Report
 F/R: Final Report

Handwritten signature

MINUTES OF MEETINGS
FOR
THE STUDY
ON
SANITATION IMPROVEMENT FOR THE NIAMEY CITY
IN THE REPUBLIC OF NIGER

AGREED UPON BETWEEN

The Ministry of Equipment and Transports,
The Urban Community of Niamey, and
The Ministry of Foreign Affairs, Cooperation, and African Integration,

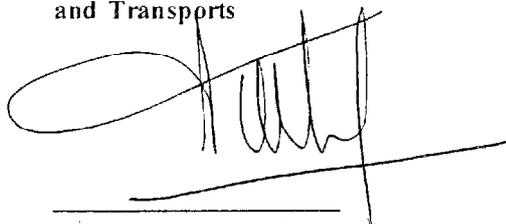
And

The Japan International Cooperation Agency

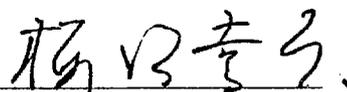
Niamey, March 6, 2000



Mr. Ousseini Tinni
Secretary General
The Ministry of Equipment
and Transports



Mr. Amadou Salifou
Chairman
The Urban Community of Niamey



Mr. Yukihisa Sakurada
Team Leader
Preparatory Study Team,
The Japan International
Cooperation Agency



For the Secretary General
The Ministry of Foreign
Affairs, Cooperation, and
African Integration
Mr. Antchan Ayouba
American Asian and Oceanic
Director

In response to the request of the Republic of Niger (hereinafter referred to as "the Government of Niger"), the Preparatory Study Team (hereinafter referred to as "the Team") of the Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA") visited Niger from February 29 to March 9, 2000 to discuss the Scope of Work (hereinafter referred to as "S/W") for the Study on Sanitation Improvement for the Niamey City in the Republic of Niger (hereinafter referred to as "the Study").

The Team carried out field surveys of the study area, and held a series of discussions with the officials of Ministry of Equipment and Transports (hereinafter referred to as "MET"), of Ministry of Foreign Affairs, Cooperation, and African Integration (hereinafter referred to as "MFACAI") of the Urban Community of Niamey (hereinafter referred to as "UCN"), and the other authorities concerned. The list of attendants is attached as the Appendix.

The Minutes of Meetings (hereinafter referred to as "M/M") has been prepared for the better understanding of the S/W agreed upon between MET, MFACAI, UCN, and the Team on March 6, 2000. As follows are the major issues discussed in the course of the preparation of the S/W.

1. Language

The S/W and M/M have been prepared in English and French. In case any contradiction arised in interpretation, the English text shall prevail.

2. Target Year

Both sides agreed to set the target year of M/P up to 2015.

3. The Counterpart Personnel

The Team requested Niger side to appoint counterpart personnel for the Study team, the group of consultants and experts that will be selected by JICA. The list of the Study team members and of their expertise will be submitted to Niger side before the commencement of the Study; MET will determine the counterpart personnel based on the content of the list.

4. The Steering Committee

Niger side will set up the Steering Committee to help realize the efficacious and efficient implementation of the Study. The committee will be chaired by the Secretary General of MET, and its members will be the executives of the following ministries and agencies:

- a. Ministry of Equipment and Transports;
- b. The Urban Community of Niamey;
- c. Ministry of Foreign Affairs, cooperation, and African Integration;
- d. Ministry of Planning;
- e. Ministry of Health;
- f. Ministry of Environment; and
- g. Ministry of Water Resources

5. Seminar on the Technology Transfer

Both Niger and Japanese sides recognized the importance of the seminar on the relevant issues to the Study, so that the smoother technology transfer would be realized. The topic, period, and scale of the seminar will be discussed and confirmed by the both parties after the Study starts.

6. Reports

(1) As for the Study reports, Niger side has accepted to make it open to the public in order to achieve maximum use of the Study's results.

(2) All the reports will be prepared in English and French as indicated in S/W. However, regarding the Draft Final Report and Final Report, the main reports and summaries will be prepared in both of the languages while the rest of the documents such as data sets, maps, and drawings will be available only in English.

7. Undertakings of the Government of Niger

(1) Regarding the necessary vehicles, Niger side requested Japanese side to provide them at JICA's expense due to the budgetary constraints. Japanese side agreed to convey this request to JICA HQ in Tokyo for the positive consideration.

(2) Niger side promised to provide to the Study team the sufficient office space for about 20 staff (the team members and counterpart personnel) to work in, and such equipment as tables, chairs, and air conditioner (s). As to the rest of necessary equipment such as telephones and fax, which could not be procured by the Niger side that faces severe budgetary constraints, it will be prepared by JICA.

(3) Niger side confirmed that the members of the Team would be exempted from income tax and charges of any kind imposed on or in connection with any emoluments or allowances paid to the members of the Team for their services in connection with the implementation of the Study. However, the personnel recruited in Niger and local sub-contractors will be imposed of the direct tax according to the relevant Niger regulations.

8. Pilot Projects

Niger side has offered some options regarding the possible pilot projects, such as the project based on the small scale distributed type of sewage system, the project focused on the collection of solid wastes, and the project of the sanitary education. Both Niger and Japanese sides will consult each other and make the decision at the time of Progress Report's submission as to whether which projects will be implemented.

9. Feasibility Study

Niger and Japanese sides will consult each other to select the priority projects for the feasibility study at the time of Interim Report's submission.

10. The Wastes Management Systems

(1) Both sides agreed that domestic, commercial, and medical wastes management systems will be thoroughly studied in the Master Plan.

(2) Both sides agreed that appropriate recommendations on the industrial waste management system will be made in the Master Plan.

APPENDIX

LIST OF ATTENDANTS

(Niger side)

Ministry of Equipment and Transports

Mr. Rabiou Daouda

Directeur Général de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Construction

Mr. Hamidou Aboubacar

Directeur de l'Urbanisme et de l'Habitat

Mr. Ousseini Hamza

Chef, Service Central Assainissement

The Urban Community of Niamey

Mr. Seyboune Abdoulaye

Directeur, P. I. Plan

Mr. Gonimi Ousseini

Directeur, Etudes & Programmes

Mr. Koko Boureima

Directeur, Services Techniques

Mr. Abdoulaye Lassane Zerma

Directeur Régional, Urbanisme Habitat
Construction

Mr. Mansour Manzo

Chef, Service Assainissement

Mr. Beydi Amadou

Chef, Service du Génie Rural Commune II

Mr. Hamidou Garba

Chef, Service Voirie

Mr. Kimba Idé

Chef, Service Génie Rural Commune III

Ministry of Foreign Affairs, Cooperation, and African Integration

Mr. Inoussa Moustapha

Cooperation Bilaterale (Japon)

(Japanese Side)

Preparatory Study Team

Mr. Yukihiisa Sakurada

Leader

Mr. Kenji Inoue

Study Planning

Dr. Masahiro Murakami

Environment and Sanitation

Mr. Yasuhiro Kakizoe

Sewerage System Administration

Ms. Hiroko Kamata

Designing of the Sewerage System

Mr. Kenjiro Nakamura

Planning of Waste Management

Mr. Masao Matsubara

Interpreter

Niger JOCV / JICA Office

Mr. Yoshio Horiuchi

Resident Representative

Etendue des Travaux

Pour

**L'Etude sur l'Amélioration de l'Assainissement
de la Ville de Niamey en République du Niger**

Convenue entre

**Le Ministère de l'Équipement et des Transports,
La Communauté Urbaine de Niamey et
Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine**

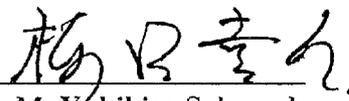
et

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale

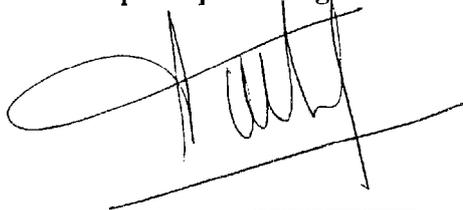
Niamey, le 6 mars 2000



**M. Ousseini Tinni
Secrétaire Général,
Ministère de l'Équipement
et des Transports,
République de Niger**



**M. Yukihiisa Sakurada
Chef de l'Équipe
de l'Étude Préparatoire,
Agence Japonaise de
Coopération Internationale
(JICA)**



**M. Amadou Salifou
Préfet-Président,
Communauté Urbaine
de Niamey**



**Pour le Secrétaire Général
Ministère des Affaires
Étrangères, de la
Coopération et de
l'Intégration Africaine
M. Antchan Ayouba
Directeur Amérique Asie
Océanie**

I. INTRODUCTION

En réponse à la demande du Gouvernement de la République du Niger (ci-après appelé "Gouvernement du Niger"), le Gouvernement du Japon a décidé de procéder à l'Etude sur l'Amélioration de l'Assainissement de la Ville de Niamey en République du Niger (ci-après appelée "l'Etude") conformément aux lois et règlements en vigueur au Japon.

En foi de quoi, L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après appelée "JICA"), l'agence officielle chargée de la mise en oeuvre des programmes de coopération technique du Gouvernement du Japon, procédera à l'Etude en étroite collaboration avec les autorités concernées du Gouvernement du Niger.

Le présent document définit l'Etendue des Travaux relatifs à l'Etude.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'Etude a pour objectifs :

1. de formuler un plan directeur relatif à l'amélioration de l'assainissement de la Ville de Niamey ciblé sur l'amélioration du système d'évacuation des eaux pluviales et usées et la gestion des déchets solides ;
2. de mener l'étude de faisabilité pour les projets prioritaires proposés dans le plan directeur ;
et
3. de procéder à un transfert de technologie au personnel de contrepartie au cours de l'Etude.

III. ZONE D'ETUDE

L'Etude sera effectuée dans la Ville de Niamey et ses alentours comme indiqué en annexe I.

IV. ETENDUE DE L'ETUDE

(1) Phase I

1) Etude de Base

(A) Collecte des données

- (1) Condition naturelle
- (2) Situation sociale et économique
- (3) Plan de développement national, régional et urbain
- (4) Politiques et réglementation relatives à l'Etude
- (5) Institutions, organisations et administrations actuelles relatives à l'Etude
- (6) Condition sanitaire et données relatives à la santé

(B) Reconnaissance sur place

- (1) Condition actuelle des systèmes d'évacuation des eaux pluviales et usées
- (2) Condition actuelle du système de gestion du déchet solide
- (3) Condition actuelle de l'exploitation et la maintenance pour l'évacuation des eaux pluviales et usées et la gestion du déchet solide
- (4) Condition existante des projets relatifs menés par les autres bailleurs de fonds

- 2) Formulation du Plan Directeur
 - (1) Revue des études de développement passées et des projets en cours
 - (2) Détermination du cadre socio-économique
 - (3) Exécution des projets pilotes
 - (4) Estimation du coût
 - (5) Plans d'organisation et d'institution
 - (6) Plan d'exécution
 - (7) Sélection des projets prioritaires
 - (8) Etude Initiale d'Environnement
 - (9) Evaluation (économique, financière et sociale)

(2) Phase II

Etude de Faisabilité pour les projets prioritaires

- (1) Collecte des données supplémentaires
- (2) Détermination du cadre de planification
- (3) Conception préliminaire des installations et des équipements
- (4) Estimation du coût
- (5) Etude d'Impact Environnemental
- (6) Evaluation (économique, financière et sociale)

V. PROGRAMME DE L'ETUDE

L'Etude sera exécutée conformément au programme provisoire comme indiqué dans l'Annexe II. Il est à noter que ce calendrier est sujet à modification

VI. RAPPORTS

La JICA préparera et soumettra les rapports suivants en anglais et en français au Gouvernement du Niger. En cas de contradiction dans l'interprétation, le texte anglais fait foi.

1. Rapport de Commencement

Dix (10) exemplaires en anglais et vingt (20) exemplaires en français seront soumis au commencement de l'Etude au Niger.

2. Rapport d'Avancement

Dix (10) exemplaires en anglais et vingt (20) exemplaires en français seront soumis au milieu de la Phase I.

3. Rapport Intermédiaire

Dix (10) exemplaires en anglais et vingt (20) exemplaires en français seront soumis à la fin de la Phase I.

4. Rapport Final Provisoire

Dix (10) exemplaires en anglais et trente (30) exemplaires en français seront soumis à la fin de la Phase II. Le Gouvernement du Niger soumettra ses commentaires dans un (1) mois après la réception du Rapport Final Provisoire.

5. Rapport Final

Vingt (20) exemplaires en anglais et cinquante (50) exemplaires en français seront soumis après la réception des commentaires par Le Gouvernement du Niger sur le Rapport Final Provisoire.

VII. PRISE EN CHARGE PAR LE GOUVERNEMENT DU NIGER

1. Pour faciliter la bonne mise en œuvre de l'Etude, le Gouvernement du Niger s'engage à:

- (1) Assurer la sécurité de l'Equipe d'étude japonaise (ci-après appelée par _ l'Equipe_).
- (2) Autoriser l'entrée, le séjour et la sortie au Niger des membres de l'Equipe d'étude japonaise dans le cadre de leur mission et les exempter des obligations de déclaration applicables aux étrangers et des frais consulaires.
- (3) Exonérer les membres de l'Equipe d'étude japonaise des droits, taxes et des autres charges imposables sur les équipements, les machines et autre matériel entrés sur le territoire du Niger pour l'exécution de l'Etude.
- (4) Exonérer les membres de l'Equipe d'étude japonaise des impôts sur le revenu et des droits de toute sorte imposés ou prélevés sur les salaires ou les honoraires payés aux membres de l'Equipe pour leurs services relatifs à l'exécution de l'Etude.
- (5) Faciliter les démarches nécessaires aux membres de l'Equipe d'étude japonaise pour déposer et utiliser les fonds importés au Niger depuis le Japon dans le cadre de l'exécution de l'Etude.
- (6) Assurer la permission pour pénétrer dans toutes les aires concernées pour l'exécution de l'Etude dans le cadre des lois et règlement en vigueur au Niger.
- (7) Assurer la permission à l'Equipe d'étude japonaise d'exporter au Japon toutes les données et tous les documents nécessaires à analyser pendant l'exécution de l'Etude dans le cadre des lois et règlement en vigueur au Niger.
- (8) Fournir éventuellement les soins médicaux nécessaires, facturables aux membres de l'Equipe d'étude japonaise.

2. Le Gouvernement du Niger sera tenu pour responsable des plaintes qui, le cas échéant, pourront être déposées à l'encontre des membres de l'Equipe d'étude japonaise dans le cadre de leurs fonctions dans la mise en œuvre de l'Etude, sauf dans le cas d'une négligence grave ou d'une infraction volontaire de la part des membres de l'Equipe.

3. Le Ministère de l'Equipe et des Transports (MET) et la Communauté Urbaine de Niamey (CUN) serviront d'agences de contrepartie à l'Equipe d'étude japonaise et ils assureront également la coordination avec les autres organismes gouvernementaux ou non concernés afin de faciliter la bonne mise en œuvre de l'Etude.

4. Le MET et la CUN, en coopération avec les autres organismes concernés, mettra gracieusement ce qui suit à la disposition de l'Equipe d'étude japonaise:

- (1) Données et informations disponibles relatives à l'Etude,
- (2) Personnel de contrepartie,
- (3) Bureaux appropriés et dûment équipés à Niamey et
- (4) Certificat d'accréditation ou d'identité.

VIII. PRISE EN CHARGE PAR LA JICA

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Etude, la JICA prendra en charge:

1. l'envoi à ses frais d'Equipe d'étude au Niger, et
2. le transfert de technologie au personnel de contrepartie au cours d'Etude.

IX. CONSULTATION



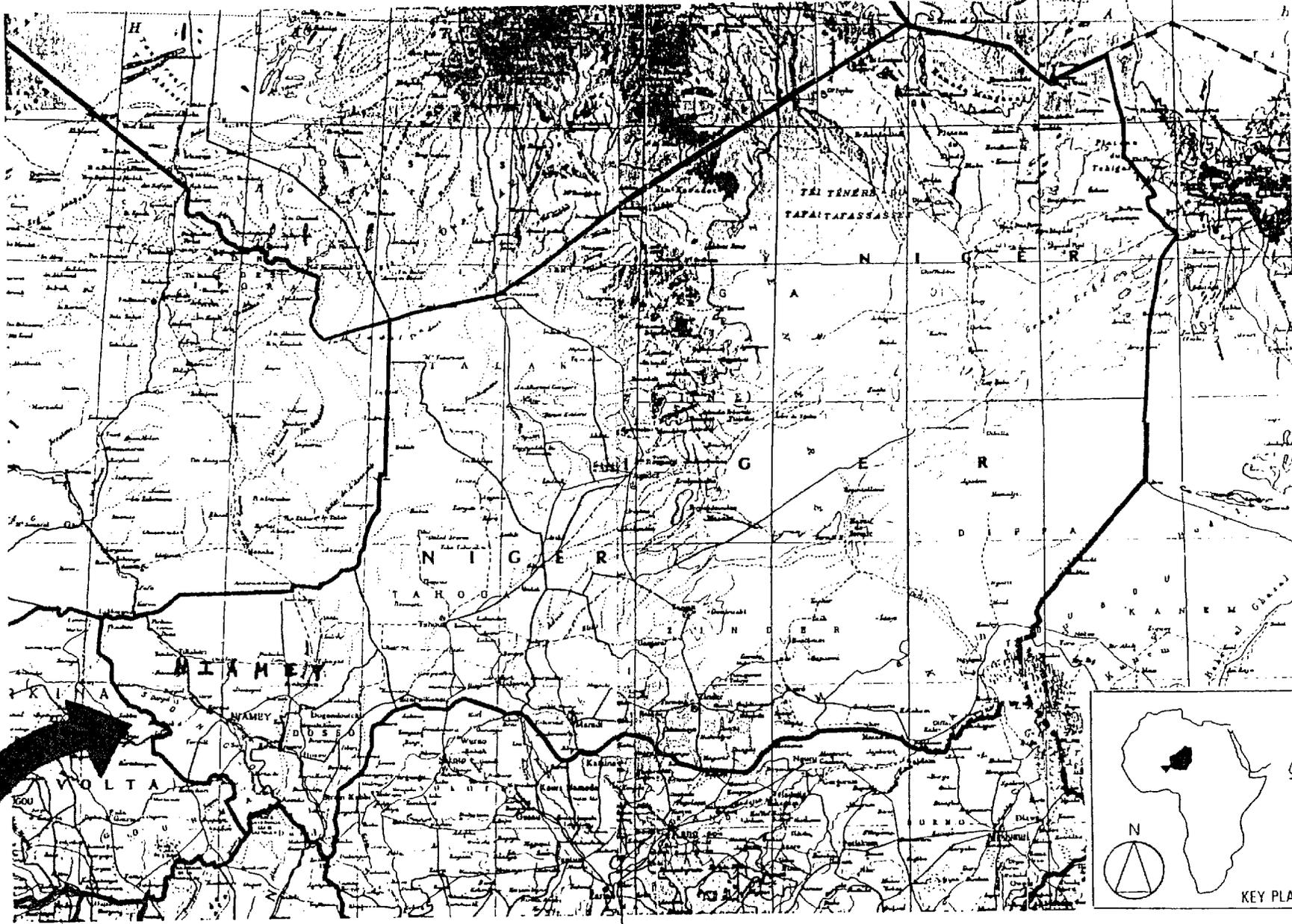
Tous les problèmes en suspens relevant de l'Etude seront conjointement discutés et résolus par la JICA, le MET et la CUN.



Annex I.

Niger

Handwritten signature



KEY PLAN

0 50 100 150 200 250 300 350 400 450 500

[Handwritten signature]

Annex II. The Tentative Schedule

The Contents	Descript (months)																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Works in Japan	□																	□
Works in Niger	■						■											
Report Poresenation	△ IC/R				△ PR/R					△ IT/R					△ DF/R		△ F/R	

Remarks: IC/R: Inception Report
PR/R: Progress Report
IT/R: Interim Report
DF/R: Draft Final Report
F/R: Final Report

[Handwritten signature]

Procès Verbal

Pour

**L'Etude sur l'Amélioration de l'Assainissement
de la Ville de Niamey en République du Niger**

Convenu entre

**Le Ministère de l'Équipement et des Transports,
La Communauté Urbaine de Niamey et
Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine**

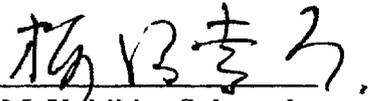
et

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale

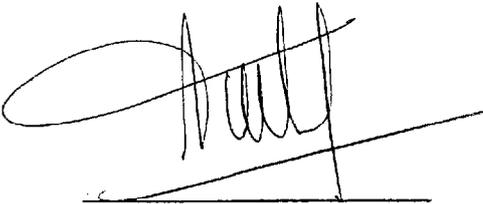
Niamey, le 6 mars 2000



**M. Ousseini Tinni
Secrétaire Général,
Ministère de l'Équipement
et des Transports,
République de Niger**



**M. Yukihiisa Sakurada
Chef de l'Équipe
de l'Étude Préparatoire,
Agence Japonaise de
Coopération Internationale
(JICA)**



**M. Amadou Salifou
Préfet-Président,
Communauté Urbaine
de Niamey**



**Pour le Secrétaire Général
Ministère des Affaires
Étrangères, de la
Coopération et de
l'Intégration Africaine
M. Antchan Ayouba
Directeur Amérique Asie
Océanie**

En réponse à la demande du Gouvernement de la République du Niger (ci-après appelé "Gouvernement du Niger"), l'Equipe de l'Etude Préparatoire (ci-après appelée "l'Equipe") de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après appelée "JICA") a visité le Niger du 29 février au 9 mars 2000 pour discuter de l'Etendue des Travaux (ci-après appelée "l'E/T") pour l'Etude sur l'Amélioration de l'Assainissement de la Ville de Niamey en République du Niger (ci-après appelée "l'Etude").

L'Equipe a exécuté l'étude in situ de l'aire de l'Etude, et a eu une série de discussions avec les personnels du Ministère de l'Equipement et des Transports (ci-après appelé "MET"), du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine (ci-après appelé "MAEC/IA"), de la Communauté Urbaine de Niamey (ci-après appelée "CUN") et des autres autorités concernées. La liste des intervenants est attachée comme Appendice.

Le Procès Verbal (ci-après appelée "PV") est préparé pour la meilleure compréhension de l'E/T convenue entre le MET, MAEC/IA, CUN, et l'Equipe le 6 mars 2000. Les points suivants sont les principaux éléments discutés au cours de la préparation de l'E/T.

1. Langue

L'E/T et le PV sont préparés en anglais et en français. En cas de contradiction dans l'interprétation, le texte anglais fait foi.

2. Horizon

Les deux parties ont convenu de fixer l'horizon du Plan Directeur à l'an 2015.

3. Personnel de Contrepartie

L'Equipe a requis la partie nigérienne de placer le personnel de contrepartie pour l'équipe d'étude, le groupe de consultants et d'experts qui sera sélectionné par la JICA. La liste des membres de l'équipe d'étude sera soumise à la partie nigérienne avant le commencement de l'Etude ; le MET déterminera le personnel de contrepartie basé sur le contenu de la liste.

4. Comité de Pilotage

La partie nigérienne organisera le Comité de Pilotage pour appuyer l'exécution efficace de l'Etude. Le comité sera présidé par le Secrétaire Général du MET, et ses membres seront les cadres des ministères et des agences suivants :

- a. Ministère de l'Equipement et des Transports;
- b. Communauté Urbaine de Niamey;
- c. Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération et de l'Intégration Africaine;
- d. Ministère du Plan;
- e. Ministère de la Santé Publique;
- f. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification; et
- g. Ministère des Ressources en Eau

5. Séminaire pour le Transfert de Technologie

Les deux parties ont reconnu l'importance du séminaire sur les éléments relatifs à l'Etude, afin que le bon transfert de technologie soit réalisé. Le thème, la période et l'ampleur du séminaire seront discutés et confirmés par les deux parties après le démarrage de l'Etude.

6. Rapports

(1) En ce qui concerne les rapports de l'Etude, la partie nigérienne a accepté leurs accès au public afin d'assurer une utilisation maximale des résultats de l'Etude.

(2) Tous les rapports seront préparés en anglais et en français comme indiqué dans L'E/T. Cependant, concernant l'Ebauche du Rapport Final et le Rapport Final, le rapport principal et le sommaire seront préparés en deux langues mais le reste des documents tel que jeu de données, cartes et tracés sera disponible uniquement en anglais. En cas de contradiction dans l'interprétation, le texte anglais fait foi.

7. Prise en Charge par le Gouvernement du Niger

(1) En ce qui concerne les véhicules nécessaires, la partie nigérienne a requis la partie japonaise de les prévoir à la charge de la JICA à cause de la contrainte budgétaire. L'Equipe a promis de transmettre cette demande à la direction de la JICA à Tokyo pour la considération positive.

(2) La partie nigérienne a promis de préparer à l'équipe d'Etude l'espace suffisant de bureau pour environ 20 personnes (membres de l'équipe et personnel de contrepartie) qui y travaillent, et les équipements tels que tables, chaises et climatiseurs. En ce qui concerne le reste des équipements nécessaires tels que téléphones et télécopieurs qui ne peuvent pas être préparés par la partie nigérienne à cause des contraintes budgétaires, ils seront préparés par la JICA.

(3) La partie nigérienne a confirmé que les membres de l'Equipe d'étude japonaise seront exonérés des impôts sur le revenu et des droits de toute sorte imposés ou prélevés sur les salaires ou les honoraires payés aux membres de l'Equipe pour leurs services relatifs à l'exécution de l'Etude. Toutefois, le personnel recruté au Niger et les sous- traitants locaux acquitteront les impôts directs conformément à la législation nigérienne.

8. Projets Pilotes

La partie nigérienne a proposé quelques exemples de projets pilotes tels que le projet basé sur le système simplifié de traitement des eaux usées, le projet ciblé sur la collecte des déchets solides et le projet de l'éducation sanitaire. Les deux parties se consulteront mutuellement au moment de la soumission du Rapport d'Avancement pour sélectionner les projets pilotes qui seront réalisés.

9. Etude de Faisabilité

Les deux parties se consulteront pour sélectionner les projets prioritaires faisant l'objet de l'étude de faisabilité au moment de la soumission du Rapport Intermédiaire.



10. Systèmes de Gestion des Déchets Solides

(1) Les deux parties ont convenu que les systèmes de gestion des déchets domestiques, commerciaux et médicaux seront étudiés profondément dans le plan directeur.

(2) Les deux parties ont convenu que des recommandations appropriées sur le système de gestion des déchets industriels seront formulées dans le plan directeur.



APPENDICE

LISTE DES PARTICIPANTS

(Partie nigérienne)

Ministère de l'Équipement et des Transports

M. Rabiou Daouda	Directeur Général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
M. Hamidou Aboubacar	Directeur de l'Urbanisme et de l'Habitat
M. Ousseini Hamza	Chef, Service Central Assainissement

Communauté Urbaine de Niamey

M. Seyboune Abdoulaye	Directeur, P. I. Plan
M. Gonimi Ousseini	Directeur, Etudes & Programmes
M. Koko Boureima	Directeur, Services Techniques
M. Abdoulaye Lassane Zerma	Directeur Régional, Urbanisme Habitat Construction
M. Mansour Manzo	Chef, Service Assainissement
M. Beydi Amadou	Chef, Service du Génie Rural Commune II
M. Hamidou Garba	Chef, Service Voirie
M. Kimba Idé	Chef, Service Génie Rural Commune III

Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération et de l'Intégration Africaine

M. Inoussa Moustapha
Coopération Bilatérale (Japon)

(Partie japonaise)

Equipe de l'Etude préparatoire

M. Yukihsa Sakurada	Chef de l'Equipe
M. Kenji Inoue	Planification de l'Etude
M. Masahiro Murakami	Environnement et Assainissement
M. Yasuhiro Kakizoe	Administration du Système d'Assainissement
Mme. Hiroko Kamata	Conception du Système d'Assainissement
M. Kenjiro Nakamura	Planification de la Gestion du Déchet Solide
M. Masao Matsubara	Interprète

Bureau des JOVC / JICA au Niger

M. Yoshio Horiuchi
Représentant Résident